



INTERNATIONAL
PEACE
INSTITUTE

Hiérarchisation et ordonnancement des mandats du Conseil de sécurité : Le cas de la MINUSCA

NOVEMBRE 2020



STIMSON

Le 8 octobre 2020, l'International Peace Institute (IPI), le Stimson Center et le Security Council Report ont organisé un atelier virtuel sur le mandat et la stratégie politique de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Les débats qui ont eu lieu à cette occasion s'inscrivent dans le cadre d'une série d'ateliers portant sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux hiérarchiser, ordonnancer et ancrer dans une stratégie politique les activités prévues dans les mandats des opérations de paix. Pour la quatrième année consécutive, ces partenaires ont organisé des échanges de vues destinés à manifester leur soutien aux négociations relatives au mandat de la MINUSCA. Le présent compte rendu de réunion a été corédigé par l'IPI, le Stimson Center et le Security Council Report. Il récapitule les principaux points soulevés au cours du débat selon la règle de non-attribution de la Chatham House et ne reflète pas nécessairement les points de vue de tous les participants. Ce projet est financé avec le soutien du Gouvernement allemand.

Introduction

En novembre 2020, on s'attend à ce que le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). En 2019, le mandat et l'engagement stratégique de la mission en République centrafricaine (RCA) ont évolué, leur objectif étant désormais de faciliter la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation signé précédemment au cours de la même année¹. Près d'un an plus tard, les élections présidentielles, législatives et locales, considérées comme une autre étape charnière du processus politique suivi par le pays, offrent à la mission une nouvelle occasion de renforcer encore le soutien qu'elle lui fournit.

C'est dans ce contexte que l'International Peace Institute (IPI), le Stimson Center et le Security Council Report ont organisé conjointement une table ronde en ligne le 8 octobre 2020. Celle-ci a donné aux États membres, à des parties prenantes de l'ONU et à des experts indépendants la possibilité d'évaluer ensemble la situation en RCA. Les échanges de vues qui ont eu lieu à cette occasion avaient pour objet d'aider le Conseil de sécurité à prendre des décisions éclairées quant à l'orientation stratégique, à la définition des priorités et à l'ordonnancement du mandat de la mission et de ses opérations sur le terrain.

Les participants se sont globalement accordés pour estimer que le mandat actuel de la MINUSCA restait pertinent et qu'il portait sur les domaines d'action à prendre en compte pour faciliter l'exécution des tâches confiées à la mission en vue de régler les questions politiques, de sécurité et en matière d'édification de la paix. Ils ont également souligné le fait que la mission était bien placée non seulement pour hiérarchiser ses activités de façon à réagir à l'évolution de la dynamique dans le pays, mais aussi pour fournir son appui de manière intégrée. En particulier, la mission a commencé à accorder un traitement prioritaire au soutien intégré fourni par l'ONU en prévision des élections, l'objectif poursuivi étant de renforcer l'intégrité du processus électoral.

Reconnaissant l'instabilité de la situation politique du pays avant l'entrée en fonction du nouveau gouvernement élu et la fin des élections locales en 2021, les participants ont signalé qu'il fallait se garder d'apporter des modifications

¹ Résolution 2499 du Conseil de sécurité de l'ONU (15 novembre 2019), document des Nations Unies S/RES/2499, document des Nations Unies S/2019/842, 16 octobre 2019, par. 21.

importantes au mandat de la MINUSCA. Au lieu de cela, ils ont encouragé la mission à continuer de maintenir l'équilibre entre la fourniture d'un soutien au processus électoral et les mesures visant à encourager la pleine mise en œuvre de l'accord de paix, d'une part, et la nécessité de répondre aux besoins humanitaires et de protéger les civils, d'autre part.

Les participants ont lancé un appel à l'ONU pour qu'elle continue de militer en faveur de l'augmentation de l'assistance financière fournie à la RCA pour l'aider à accorder le degré de priorité voulu aux questions de gouvernance, humanitaires et de développement. Ils ont en outre souligné à quel point il importe de renforcer la coordination régionale entre la RCA et ses voisins d'Afrique centrale, de même que les partenariats entre la mission et d'autres acteurs internationaux.

Analyse du conflit

Bien que l'environnement politique et en matière de sécurité se soit amélioré en RCA depuis le déploiement de la MINUSCA en 2014, la situation continue, dans l'ensemble, d'être fragile. Le cycle d'élections à venir, qui comprendra la mise en présence de candidats aux niveaux présidentiel, législatif et local, devrait commencer le 2 décembre 2020 et se poursuivre jusqu'au début de 2021. La contestation politique croissante au sujet des élections est en corrélation avec les fluctuations observées quant aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord de paix signé par le gouvernement et 14 groupes armés en février 2019. Les actes de violence qui continuent d'être commis et dans lesquels sont impliqués les groupes armés et les milices, y compris des parties à l'accord de paix, accentuent les menaces dont font l'objet les civils et aggravent encore la crise humanitaire à laquelle le pays fait face.

Le processus électoral

Suite aux efforts considérables déployés par les autorités nationales et la MINUSCA sur les plans politique et opérationnel, le processus d'inscription

des électeurs en RCA a remporté un certain succès, 1,76 million de Centrafricains (dont 46,5 pour cent de femmes) s'étant inscrits entre juin et octobre 2020². La grande majorité des 3 500 centres d'inscription des électeurs du pays, qui servent également de bureaux de vote, ont fonctionné comme prévu. Seulement 3 pour cent d'entre eux environ n'ont pas été pleinement opérationnels, principalement dans les préfectures occidentales de Nana-Mambéré et d'Ouham-Pendé.

Malgré ces progrès, les autorités nationales doivent surmonter certains obstacles pour tenir des élections libres, justes, équitables et organisées en temps opportun. Bien que le gouvernement ait mis en place des procédures de scrutin destinées à permettre à certains citoyens faisant partie de la diaspora de voter, il n'a pas établi de procédure similaire pour les réfugiés centrafricains, dont le nombre est supérieur à 250 000, qui vivent dans des pays voisins et dont beaucoup sont des musulmans³. Cette situation s'est imposée en dépit du fait que le cadre consultatif multipartite centrafricain sur les élections, l'ONU et d'autres partenaires internationaux n'ont cessé de souligner à quel point il était important de permettre aux réfugiés de voter. Compte tenu de cette lacune, les participants ont exprimé des doutes au sujet du caractère inclusif du processus électoral et des effets potentiels qu'elle pouvait avoir à long terme sur la cohésion sociale et la protection des civils.

En outre, alors qu'un grand nombre des bureaux de vote sont situés dans des villes et des villages, environ 58 pour cent de la population vit dans les régions rurales⁴. Cet écart présente des défis logistiques, en particulier compte tenu des effets potentiels de la pandémie de COVID-19 sur la mesure dans laquelle les citoyens sont prêts ou aptes à entreprendre des déplacements. Les campagnes de désinformation et les discours haineux diffusés dans le contexte du processus électoral ne font qu'empoisonner davantage une atmosphère politique déjà tendue.

Les participants ont également noté qu'il était probable que les risques courus par les civils en matière de sécurité augmenteront au cours de la période précédant les élections. Ces risques

² Conseil de sécurité de l'ONU, *République centrafricaine — Rapport du Secrétaire général*, document des Nations Unies S/2020/994, 12 octobre 2020, par. 8.

³ « Présidentielle en Centrafrique : Un nouveau délai pour le processus électoral », RFI, 24 septembre 2020.

⁴ Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, « République centrafricaine : Quelques indicateurs », 2018, consultable à l'adresse <http://www.fao.org/faostat/fr/#country/37>.

s'accroîtront tout particulièrement dans les zones minières et commerciales, ainsi que dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Des groupes armés ont déjà créé des obstacles à diverses étapes du processus d'inscription des électeurs, et ils peuvent chercher à exploiter la concurrence politique qui se manifesterait pendant la période préélectorale pour renforcer leur contrôle territorial et augmenter leur influence politique. La date à laquelle commenceront les élections correspond également au début de la saison sèche, qui coïncide généralement avec une intensification des activités de mobilisation entreprises par les groupes armés et des actes de violence commis contre les civils. Il en résultera une aggravation des risques courus par les populations vulnérables, y compris les personnes déplacées et les groupes qui participent à des mouvements de transhumance.

Le Gouvernement centrafricain et ses partenaires internationaux n'en continuent pas moins à œuvrer en faveur de l'organisation d'élections ayant les meilleures chances de succès. Pour soutenir l'action du comité stratégique qu'il a créé en vue des élections, le gouvernement a chargé un cadre consultatif multipartite technique pour les élections d'en faciliter les préparatifs et de contribuer à la résolution des différends auxquels elles peuvent donner lieu. La MINUSCA a collaboré étroitement avec les forces de sécurité nationales à la préparation d'un plan intégré de sécurité électorale qui a été adopté en octobre par le gouvernement, et a mené une action de sensibilisation auprès des groupes armés afin de permettre au processus électoral de se poursuivre. Au nombre des autres acteurs internationaux soutenant le processus électoral, il convient de mentionner la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), qui s'est engagée à mener deux missions associées aux élections, l'une destinée à en faciliter les préparatifs, et l'autre ayant pour objet d'observer leur déroulement.

Les élections à venir font également ressortir des tensions profondément enracinées ayant trait à l'identité, à la citoyenneté et à l'inclusion. Ces causes historiques de violences à l'égard de groupes marginalisés constituent d'importants défis qu'il faudra surmonter pour assurer l'édification de la paix et la cohésion sociale à long terme. Par exemple,

la définition contestée du terme « citoyen » continue de susciter de vives divergences de vues, étant donné qu'elle détermine si quelqu'un est autorisé ou non à présenter sa candidature aux élections, si quelqu'un est autorisé à voter, et qui le gouvernement élu est censé servir. Certains participants se sont déclarés préoccupés par le fait que tant que cette question ne sera pas résolue, il est à craindre que certains Centrafricains ne puissent participer aux élections à venir, que certains ne mettent leur crédibilité en doute, et que les risques de violences liées aux élections n'augmentent. Un participant a fait remarquer que bien que ces questions soient toujours cruciales, leur visibilité augmente en période d'élections lorsque les acteurs politiques en lice mobilisent leurs partisans en mettant l'accent sur les clivages identitaires.

Un autre participant a appelé l'attention sur la représentation limitée des musulmans parmi les candidats à des postes politiques élevés. On a considéré que cela était symptomatique de clivages sociaux profonds et diffus, ce qui a d'ailleurs été démontré par le manque de volonté politique observé lorsqu'il s'est agi de permettre aux réfugiés centrafricains de voter et de revenir en toute sécurité dans leur pays. Les participants ont souligné le fait que ces questions affecteront la stabilité politique du pays à long terme.

Mise en œuvre de l'accord de paix et conditions de sécurité

Les participants ont affirmé que le gouvernement national et ses partenaires internationaux continuent de considérer que l'accord de paix est le cadre le plus viable pour assurer la paix et la stabilité politique au cours des prochains mois. Néanmoins, les violations répétées de cet accord commises par des groupes armés signataires, de même que les effets qu'elles ont sur les civils, ont affecté sa popularité et érodé la confiance manifestée à l'égard du processus de paix.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs groupes armés signataires, au nombre desquels le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), le groupe Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R), l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC), et le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC), ont violé de manière

répétée l'accord de paix. Quelques participants ont également souligné l'augmentation des affrontements entre certains groupes armés, ainsi qu'une intensification de la coordination entre les 3R et l'UPC en vue de contrôler un territoire plus vaste et de renforcer ainsi leur influence avant la reprise des négociations sur l'accord de paix. Ces violations, combinées au fait que la présence des forces armées nationales à l'extérieur de la capitale est limitée, constituent une menace persistante pour les civils dans toutes les régions du pays.

La mission considère qu'il existe un lien entre les interventions politiques et en matière de sécurité qu'elle entreprend pour soutenir l'accord de paix et celles qu'elle mène pour protéger les civils. Les démarches entreprises par la MINUSCA au titre des bons offices qu'elle fournit et des efforts visant à faciliter le dialogue ont renforcé encore la position déjà solide qu'elle occupe et ont renforcé le potentiel que représente l'usage de la force, notamment dans le cadre d'une action conjointe avec l'Union africaine et la CEEAC⁵. Par exemple, la mission a concentré les efforts qu'elle déploie dans le domaine de la sécurité sur les activités destinées à faire obstacle à l'expansion du groupe 3R dans les préfectures de l'ouest tout en créant un espace politique et en fournissant des escortes militaires en vue de promouvoir le dialogue établi par le gouvernement avec le dirigeant de ce groupe. Dans le même ordre d'idées, la mission utilise tous les moyens dont elle dispose, notamment la position solide qu'elle occupe, les bons offices qu'elle peut offrir et l'action politique de haut niveau qu'elle exerce afin de faire obstacle aux actes de violence dans le nord-ouest.

Les participants ont fait observer que les facteurs motivant certains groupes armés signataires à violer l'accord de paix, tels que le désir de renforcer leur position lors des négociations menées avec les représentants du gouvernement et d'accroître leur influence sur le processus électoral resteront inchangés aussi longtemps que de puissants moyens de dissuasion politique n'auront pas été systématiquement appliqués. C'est le manque de constance dans la mise en œuvre et le suivi de

l'accord de paix qui a contribué à l'apparition d'écartés marqués entre les engagements pris par les signataires et leurs actes. C'est pour cette raison que les participants ont signalé qu'il importe de renforcer le rôle de chef de file joué par le gouvernement dans le cadre des mesures à prendre pour assurer le respect de l'accord de paix. Ils ont également mis l'accent sur le rôle assumé par le Conseil de sécurité de l'ONU en tant qu'instance chargée de superviser un cadre de sanctions applicables aux violations de l'accord.

La situation humanitaire et l'épidémie de COVID-19

À un moment où les élections prévues pour bientôt sont le principal sujet qui retient l'attention des observateurs nationaux et internationaux, la crise humanitaire traversée par le pays continue de menacer la paix et la stabilité dans la région. Selon des estimations récentes, il y aurait environ 2,6 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, qui ont un besoin pressant d'aide humanitaire⁶. L'ONU et les acteurs humanitaires présents sur le terrain s'efforcent de répondre de manière satisfaisante aux besoins de la population. Les acteurs humanitaires ne disposent pas de fonds suffisants, et il leur est difficile d'avoir accès au nord-ouest du pays, où le groupe 3R contrôle une grande partie du territoire. Les attaques perpétrées contre des membres du personnel de l'ONU et des travailleurs humanitaires, la perception de taxes illégales et l'utilisation de mines terrestres ont restreint les mouvements des représentants des autorités nationales et des acteurs humanitaires, en plus de compromettre leur sécurité, ce qui les a empêchés d'avoir accès à un grand nombre des personnes qui ont le plus besoin d'aide.

La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'exacerber encore ces défis humanitaires. Ayant recensé environ 4 850 cas confirmés de coronavirus, la RCA n'a pas été si gravement touchée que certains autres pays africains⁷. La MINUSCA et les acteurs humanitaires ont néanmoins dû réduire leurs capacités opérationnelles et limiter leurs déplacements. En outre, les organismes, fonds et

5 Document des Nations Unies S/2020/994, par. 24.

6 Secrétaire général de l'ONU, « Remarques prononcées à l'occasion de la Réunion de haut niveau sur la RCA », 1^{er} octobre 2020, consultables à l'adresse <https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2020-10-01/remarks-high-level-meeting-the-central-african-republic>.

7 Document des Nations Unies S/2020/994, par. 46.

programmes des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux ont ajusté leurs priorités afin de soutenir les autorités nationales dans les efforts qu'elles déploient pour faire face à la pandémie.

Hiérarchisation et ordonnancement du mandat de la MINUSCA

Les participants ont convenu que le mandat et les priorités actuels de la MINUSCA lui permettent de réagir avec souplesse à l'évolution de la dynamique observée dans le pays. Reconnaisant la fluidité de cette dynamique pendant la période précédant les élections, ils se sont largement prononcés contre l'adoption de modifications importantes à ce mandat.

Ils ont cependant tenu à émettre des suggestions visant à améliorer le libellé du mandat de manière à renforcer l'appui qu'il apporte au processus électoral, à l'engagement politique après les élections, et aux efforts déployés par les acteurs humanitaires. Ils ont également encouragé le Conseil de sécurité à réaffirmer le rôle que joue la MINUSCA en fournissant un soutien politique à l'accord de paix, et à mettre l'accent sur les outils dont dispose la mission pour affirmer une présence robuste en matière de sécurité. Par ailleurs, les participants ont lancé un appel aux États membres de l'ONU et aux institutions financières internationales pour qu'ils fassent en sorte que les autorités centrafricaines, la MINUSCA et le système des Nations Unies disposent des ressources financières nécessaires pour exécuter leur mandat.

Soutien au processus électoral

L'octroi d'un soutien à des élections pacifiques, libres, justes, inclusives et tenues en temps opportun est la principale tâche sur laquelle la MINUSCA compte concentrer ses efforts au cours des mois à venir⁸. La mission a facilité l'inscription des électeurs, notamment en dépit de la situation difficile en matière de sécurité dans le nord-ouest du pays. Elle a également établi des contacts diplomatiques de haut niveau pour assurer le

déploiement des forces gouvernementales nécessaire pour que le processus d'inscription des électeurs puisse se dérouler normalement. Parallèlement, elle a contribué à l'élaboration d'un plan intégré visant à assurer la sécurité des élections. Malgré le succès relatif que ces efforts ont remporté jusqu'à présent, les participants ont exprimé des inquiétudes au sujet de la capacité limitée de la MINUSCA à faire face à tous les problèmes soulevés par le processus électoral, au nombre desquels les menaces potentielles ciblant les civils.

L'aptitude de la MINUSCA à consacrer aux élections locales le même niveau d'attention qu'aux élections nationales a également été mise en doute. Les participants ont souligné l'importance que revêtent les élections locales prévues pour le début de 2021 en tant que moyen de renforcer l'adhésion locale au processus de paix et d'accélérer la décentralisation de la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité. En outre, les dirigeants locaux ont joué un rôle crucial en encourageant la population à faire confiance à la MINUSCA, à accepter sa présence, et à coopérer avec elle. Les participants ont toutefois appelé l'attention sur l'écart de plusieurs millions de dollars accusé par le fonds d'affectation spéciale géré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour financer les élections locales. Compte tenu de ce problème, ils ont proposé de libeller le mandat en termes plus larges pour qu'il se concentre plus directement sur le soutien aux élections locales.

Enfin, certains participants ont fait valoir que le mandat actuel pouvait donner au Conseil de sécurité l'occasion de commencer à définir ses priorités pour susciter la collaboration des nouvelles autorités centrafricaines. Cela pourrait contribuer à donner à la MINUSCA une idée précise des attentes du conseil quant à la façon dont elle devrait continuer à soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix et maintenir une relation constructive avec le gouvernement après les élections. Les participants ont également mentionné les priorités à privilégier par le nouveau gouvernement, au nombre desquelles la création de capacités institutionnelles pour protéger les civils, les mesures visant à mettre fin aux pratiques discri-

⁸ Voir Résolution 2499 du Conseil de sécurité de l'ONU (15 novembre 2019), Document des Nations Unies S/RES/2499, par. 32.c.

minatoires appliquées par les autorités administratives, et l'extension de l'autorité nationale par le déploiement de forces de sécurité à l'extérieur de la capitale.

La protection des civils

Les participants ont souligné que pour l'instant, la MINUSCA reste le principal acteur assurant la protection des civils en RCA. Pendant les crises et lors des flambées de violence, les civils viennent chercher refuge aux abords des bases de la mission en s'attendant à ce qu'elle les protège.

Le mandat de protection des civils confié à la MINUSCA, qui a été renforcé en 2019, définit clairement les attentes motivées par le rôle dévolu à la mission en dépit du fait que ses ressources sont limitées. Elle a déjà entrepris certaines initiatives pour augmenter sa présence sur le terrain. Elle a déployé des assistants affectés à la liaison communautaire afin d'intensifier la collaboration avec les collectivités, ce qui a permis de créer de nouvelles voies de communication pour le lancement d'alertes précoces et les interventions rapides. Elle a par ailleurs adopté des procédures opérationnelles normalisées applicables aux alertes précoces et renforcé son centre d'opérations conjoint pour intégrer plus efficacement les évaluations des risques et la planification des interventions d'urgence dans ses activités.

Les participants ont souligné à quel point il importe que le Conseil de sécurité maintienne l'impulsion déjà donnée en améliorant les efforts déployés par la mission au titre de la protection des civils. Certains ont recommandé que le conseil encourage la mission à mettre l'accent sur les approches préventives envisageables pour assurer la protection des civils et à adopter une posture privilégiant davantage la mobilité, ce qui lui permettrait de réagir rapidement en cas d'alerte précoce déclenchée pour signaler des menaces potentielles. Un participant a également demandé si la présence opérationnelle réduite de la mission dans de nombreuses zones était suffisante compte tenu des conditions de sécurité actuelles, et s'est déclaré en faveur de la tenue de débats plus proactifs sur le déploiement d'une force intégrée d'intervention rapide.

Soutien aux forces de sécurité de l'État

Dans l'exécution de son mandat consistant à soutenir l'extension de l'autorité de l'État, la MINUSCA a dû faire face à un certain nombre de facteurs qui ont entravé son action. Le territoire de la RCA est si vaste qu'il a constitué un obstacle au déploiement des services économiques et de sécurité de l'État, en particulier dans les provinces où les actes de violence armée sont monnaie courante. En dépit des progrès considérables qu'elles ont accomplis, les forces de sécurité nationales, composées des forces armées, de la police nationale et de la gendarmerie, n'ont pas la capacité voulue pour déployer, diriger et soutenir des opérations à l'échelle du pays tout entier, de sorte qu'elles continuent de dépendre de l'appui opérationnel et logistique de la MINUSCA. Un participant a fait remarquer que les forces nationales ont surtout été déployées dans les régions soumises à l'influence des milices anti-balaka, qui sont généralement enclines à les soutenir. Cela explique pourquoi plusieurs participants ont mentionné que la MINUSCA a besoin de ressources supplémentaires et de conseils sur la procédure à suivre pour appuyer les forces de sécurité nationales, tant pendant la période des élections que dans le cadre d'opérations entreprises de manière coordonnée.

À cette fin, un participant a signalé qu'il importe au plus haut point de rendre pleinement opérationnelles les unités de sécurité mixtes spéciales prévues dans l'accord de paix. On considère que la mise en service de ces unités constituera une étape importante des efforts entrepris pour assurer la stabilité de l'État, l'édification de l'État et la réconciliation nationale, en particulier en tant que moyen de diversifier les forces de sécurité nationales pour mieux refléter les caractéristiques de la société centrafricaine. Un autre participant a souligné qu'il serait avantageux d'aider le gouvernement à rétablir la crédibilité des forces de sécurité aux yeux des collectivités, en particulier dans le cadre de la stratégie de sortie à long terme de la mission.

Alors que la MINUSCA continue de soutenir les

forces de sécurité nationales jusqu'à la fin de la période des élections, les participants lui ont conseillé de suivre les questions de conduite et de discipline sans relâcher l'attention qu'elle leur consacre, étant donné que des cas de comportement abusif de la part de membres des forces de sécurité centrafricaines à l'égard de civils ont été signalés. À cet égard, ils ont souligné qu'il importe de veiller à appliquer sans interruption la Politique de diligence voulue instaurée par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, dans tous les secteurs où la mission fournit un soutien tangible aux forces armées.

Enfin, certains participants ont souligné qu'il était nécessaire que la MINUSCA et d'autres partenaires internationaux tels que la Mission de formation de l'Union européenne soutiennent les processus destinés à faire régner la justice dans le pays. À cette fin, la mission pourrait poursuivre sa collaboration avec la Cour pénale internationale (CPI) et continuer de soutenir les activités visant à assurer le fonctionnement du Tribunal pénal spécial à Bangui.

Partenariats et coordination régionale

Plusieurs intervenants ont lancé un appel aux partenaires internationaux pour qu'ils renforcent l'appui qu'ils fournissent au Gouvernement centrafricain et à la MINUSCA. Sous leur forme actuelle, la majorité des dispositions de la résolution 2019 du Conseil de sécurité sur la MINUSCA concernent les responsabilités des autorités centrafricaines et de la mission, en ne fournissant que peu de détails sur la façon dont elles devraient susciter la collaboration d'autres partenaires. Cet appel en faveur des partenariats et de l'engagement de ressources plus importantes a trouvé un écho à l'occasion de la réunion de haut niveau sur la RCA organisée en marge de la 75^e session de l'Assemblée générale de l'ONU⁹.

Le Conseil de sécurité devrait mettre l'accent sur ce que les partenaires peuvent faire pour renforcer encore l'efficacité des activités de la MINUSCA et combler les écarts existant en matière de ressources. Aux niveaux logistique et opérationnel,

par exemple, les partenaires de développement devraient favoriser la création d'infrastructures dans les zones éloignées. Au niveau politique, il devrait être possible de renforcer la coopération régionale à la fois par l'entremise de partenariats bilatéraux, notamment avec la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud et le Soudan, et par l'intermédiaire d'organisations sous-régionales telles que la CEEAC. Ces acteurs régionaux pourraient contribuer à l'action à entreprendre pour atténuer la dynamique de conflit en place en RCA ainsi que ses conséquences transfrontalières, en particulier en ce qui concerne la population de réfugiés.

Quant au système des Nations Unies considéré au sens large, un participant a noté que la Commission pour le renforcement de la paix pourrait jouer un rôle plus large, notamment en tirant parti de la configuration grâce à laquelle elle peut accorder une attention particulière à la RCA. Cela pourrait non seulement stimuler les partenariats entre différents acteurs internationaux, mais intensifier également la collaboration en faveur des activités de renforcement de la paix et de l'alignement des politiques appliquées en la matière. Enfin, compte tenu de la nécessité de réfléchir aux mesures futures à prendre dans le cadre de la stratégie de sortie à mettre en œuvre tôt ou tard, la MINUSCA et l'équipe de pays de l'ONU devraient poursuivre leur coopération en vue de faciliter le déroulement des activités menant vers une transition durable.

En général, les participants ont noté qu'il importe d'assurer la visibilité de la RCA et de la MINUSCA dans le programme politique du Conseil de sécurité afin d'augmenter le niveau de sensibilisation aux questions pressantes à résoudre sur le terrain et de mobiliser les ressources nécessaires pour y faire face.

Conclusion

En dépit du contexte fragile et des ressources limitées dont elle dispose, la MINUSCA a montré que son mandat intègre l'orientation stratégique à suivre pour l'aider à soutenir efficacement les activités du gouvernement et d'autres acteurs

⁹ Document des Nations Unies S/2020/994, par. 7.

internationaux tout en réagissant à l'évolution de la dynamique. Toutefois, les élections prévues pour bientôt provoquent une augmentation des tensions politiques et des inquiétudes relatives à la sécurité, ce qui risque de compromettre la mise en œuvre de l'accord de paix. La situation du point de vue humanitaire continue également d'être précaire, et les efforts actuellement déployés sont insuffisants pour répondre aux besoins de la population.

Compte tenu du caractère instable du contexte actuel, il apparaît, selon le consensus général qui s'est dégagé, que le nouveau mandat confié à la MINUSCA ne devrait pas altérer les priorités ou l'approche stratégique adoptées par la mission avant les élections. Il conviendrait cependant de

réviser le libellé de certaines dispositions afin de permettre à la mission de maintenir et de renforcer sa position au cours de l'année à venir. Les propositions émises en faveur de remaniements à apporter aux dispositions du mandat concernaient notamment les points suivants : se concentrer davantage sur le soutien à accorder aux élections locales; formuler plus clairement les priorités à privilégier pour inciter le nouveau gouvernement à passer à l'action pendant la période postélectorale; réaffirmer l'importance de la mise en œuvre de l'accord de paix, notamment en appliquant le régime de sanctions; augmenter les capacités de protection mobiles; et renforcer les partenariats internationaux, régionaux et bilatéraux.

L'**INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE** (IPI) est un groupe de réflexion international et indépendant à but non lucratif qui se consacre à la gestion des risques et au renforcement des capacités d'endurance et de rebond des collectivités humaines en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable. Pour remplir sa vocation, l'IPI conjugue recherche sur les politiques, analyse stratégique, publication de travaux et organisation de réunions. Réunissant une équipe pluridisciplinaire venue de plus de 20 pays, l'IPI a des bureaux en face du siège des Nations Unies à New York ainsi qu'à Vienne (Autriche) et à Manama (Bahreïn).

Le **STIMSON CENTER** est un centre de recherche sur les politiques libre de toute obédience et œuvrant à la résolution des grandes menaces qui pèsent sur la sécurité et la prospérité du monde. Son programme de protection des civils dans les conflits s'assure le concours des décideurs, des praticiens et des collectivités sur le terrain afin de cerner les vides sécuritaires et de mettre au point des stratégies adaptées aux circonstances pour protéger les populations des sociétés déchirées par la guerre.

Le **SECURITY COUNCIL REPORT** a pour mission de promouvoir la transparence et l'efficacité de l'action du Conseil de sécurité des Nations Unies. À cette fin : il diffuse des documents d'information objectifs et de haute tenue sur les activités en cours du Conseil et de ses organes subsidiaires ; il réunit les parties prenantes pour approfondir l'analyse des questions dont le Conseil est saisi, ainsi que de ses méthodes de travail et de son fonctionnement ; il encourage la coopération du Conseil avec tous les États membres et avec la société civile ; et il développe la capacité des nouveaux participants à suivre les pratiques et procédures du Conseil à travers des programmes de formation et d'assistance. Indépendant et impartial, le SCR prône la transparence, mais sans prendre position sur les questions dont le Conseil est saisi.



777 United Nations Plaza, New York, NY 10017-3521, USA

TEL +1-212-687-4300 FAX +1-212-983-8246

Freyung 3, 1010 Vienna, Austria

TEL +43-1-533-8881 FAX +43-1-533-8881-11

52-52 Harbour House, Bahrain Financial Harbour

P.O. Box 1467, Manama, Bahrain

www.ipinst.org